



Complexe Sportif Louison Bobet
2 Impasse des Frères Pratesi
13090 Aix-en-Provence
Tél/Fax : 04 42 27 49 48
Email : contact@aucbadminton.fr
<http://www.aucbadminton.fr>
N° SIRET : 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

Saison 2016 - 2017

Compétitions adultes à titre individuel (tournois, championnats de ligue et de France, grands prix)

I. Frais d'inscriptions

Pour les joueurs ayant acquitté la cotisation « **compétition** », les frais d'inscriptions aux compétitions sont pris en charge par le club à condition que l'inscription ait été effectuée sur le site Badiste (www.badiste.fr) avant la date limite **Aixoise** fixée pour chaque compétition consultable sur cette page : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>

Pour les joueurs ayant dépassé leur quota ou ceux ayant acquitté la cotisation « **loisirs** », merci de consulter l'Annexe 1 en fin de document.

En cas d'urgence ou de problème pour effectuer ce paiement à temps, merci d'envoyer un mail à inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr afin de trouver une solution pour que l'envoi se fasse malgré tout. En cas d'abus sur les retards de paiement, le club ne prendra plus en charge les inscriptions, et le joueur devra s'inscrire de son côté.

En cas de désinscription d'une compétition, vous devez absolument mettre le club (inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr) en copie du mail envoyé au club organisateur pour que votre quota soit tenu à jour et que vous ne perdiez pas de crédit(s).

Passé le délai fixé par le club (tournoi verrouillé sur Badiste), aucune autre inscription ne sera gérée ni prise en charge par le club a posteriori y compris pour ceux qui bénéficient des prises en charge par « une enveloppe ».

A noter : Le club n'est pas responsable de la non prise en compte des inscriptions liées, cette décision est entièrement la responsabilité du club qui accueille la compétition.

1/ Conditions géographique

Aucune condition géographique, il suffit de signaler à inscriptions@aucbadminton.fr si un tournoi vous intéresse bien à l'avance (3 semaines) pour que l'équipe puisse le créer et/ou le sélectionner sur Badiste. Seuls les tournois sélectionnés sur Badiste feront l'objet d'une prise en charge par le club (Lien direct : <http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html> ou www.badiste.fr puis Mon Club puis Tournois Sélectionnés)

2/ Prise en charge compétitions

Les joueurs avec cotisation « **compétition** » bénéficient de la prise en charge suivante :

Classements ----- Prise en charge	DN3 : Minimum 2 classements N3 (ex: N3/R5/N3)	DR4 : Minimum 2 classements R4 (ex: R4/R4/R6)	DR6 : Minimum 2 classements R6 (ex: R6/D8/R6)	AC : autres classements (ex: R6/D8/D7)
Tournois				7
Grands Prix (Bouches du Rhône et départements limitrophes)	28 crédits	24 crédits	24 crédits	10
Participation aux journées d'interclubs de son équipe pour bénéficier de la prise en charge (1 joker en cas de blessure)	100% => 28 crédits 50% => 24 crédits < 50% => AC	< 100% => AC	< 100% => AC	N/A
Enveloppes de remboursement (aide liée aux déplacements des joueurs ayant des classements nécessitant des déplacements en dehors du département)				
1^{ère} saison au club	225€	150€	N/A	N/A
Au moins une saison au club	450€	300€	N/A	N/A

Les crédits sont utilisables de la manière suivante :

- 1 GP = 1 crédit compétition
- 1 tournoi (1 tableau ou plus) = 2 crédits compétition

Si le classement du joueur passe de "AC" à "DR6", sur la deuxième partie de saison (à partir du 1^{er} Mars), les tournois et GPs seront convertis en crédits suivant la règle citée ci-dessus.

Les dates de prise en compte des classements sont le 1^{er} Septembre et le 1^{er} Mars. Le meilleur classement sur ces deux dates prévaudra sur l'ensemble de l'année.

Le suivi du nombre de tournois/GPs du joueur, pourra être consulté sur badiste, sur la page "Mes tournois" accessible via le menu de gauche ([mon login] -> Mes tournois), ou via la liste des joueurs du club sur badiste (http://badiste.fr/list_joueurs/aucb-109.html).



Complexe Sportif Louison Bobet
2 Impasse des Frères Pratesi
13090 Aix-en-Provence
Tél/Fax : 04 42 27 49 48
Email : contact@aucbadminton.fr
<http://www.aucbadminton.fr>
N° SIRET : 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

Concernant les enveloppes de remboursement, seuls les frais de restauration et de logement seront remboursés **sur justificatifs**, et la limite suivante s'applique sur tous les remboursements :

- Restauration : 15€ / jour / joueur
- Logement : 30€ / jour / joueur

Le club, afin de faciliter le covoiturage, pourra mettre à disposition des compétiteurs le minibus du club. Les compétiteurs devront prendre en charge les frais d'essence et de péage liés à l'utilisation du minibus et le ramener systématiquement avec le plein. Toute infraction (point(s) et amende) reste à la charge du conducteur du minibus et doit être signalée immédiatement au secrétariat.

La prise en compte et la validation des remboursements auront lieu 2 fois par saison :

- 31 Janvier 2016
- 31 Juillet 2016

Les compétiteurs devront remplir la fiche de demande de remboursement lisiblement et fournir tous les justificatifs avant ces dates limites afin de pouvoir bénéficier du remboursement selon les montants définis ci-dessus et les faire parvenir à remboursements@aucbadminton.fr

Les règlements ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés ou affinés en cours de saison, seule la version affichée sur le panneau d'inscription du club et sur le site internet du club fera foi jusqu'à la fin de la saison.

Pour toute demande concernant ce règlement, merci de vous adresser à inscriptions@aucbadminton.fr

Pour information :

inscriptions@aucbadminton.fr => Nicolas Paris, Murali Billon, Benoit Jouvelet
contact@aucbadminton.fr => Laure (secrétaire)
remboursements@aucbadminton.fr => Gilles Dossetto

Les jeunes en compétitions adultes :

Merci de vous adresser à jeunes@aucbadminton.fr qui vous communiquera les modalités d'accès aux compétitions adultes.

ANNEXE 1 :

Pour les joueurs ayant dépassé leur quota ou ceux ayant acquittés la cotisation « **loisirs** » pour que l'inscription Badiste soit envoyée par le club, il y a 2 possibilités:

- une **cagnotte** peut être mise en place par chèque d'un montant de **100€** qui ne sera encaissé qu'à la fin de la saison (un remboursement du montant restant sera alors effectué) ou une fois le montant atteint (un nouveau chèque de réserve pourra alors être fait) permettant de couvrir les futurs tournois.
- un chèque du montant de l'inscription au tournoi.

Dans les deux cas, le chèque devra être effectué à l'ordre de l'AUC BADMINTON, **AVANT** la date limite **Aixoise** (colonne "date ins." dans le tableau situé sur cette page :

<http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>) et avant l'inscription sur Badiste du prochain tournoi et déposé dans la bannette de Laure (située dans le premier placard de la pièce de rangement des poteaux/filets à Bobet) – si le paiement n'est pas effectué, l'inscription **NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**